

DÉLIBÉRATION N° 19/267

Séance du 13 décembre 2019

Approbation du Budget rectificatif d'Atterrissage pour 2019

- Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 4 de l'article 9,
- Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,
- Vu** les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le Budget rectificatif d'Atterrissage pour 2019.

Fait à Paris,

Le 13 décembre 2019

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart